

Rentrée universitaire 2023-2024

Procédure d'admission en M2 Sociologie

Pour candidater en master M2 Sociologie, il est nécessaire de satisfaire les conditions suivantes :

1. justifier le premier niveau de master en sociologie (c'est-à-dire 240 crédits après le baccalauréat), ou d'un diplôme délivré après quatre années d'études supérieures dans cette discipline. Si la formation antérieure est dans une autre discipline, cette réorientation devra être particulièrement justifiée dans la lettre de motivation.
2. présenter un projet de recherche : celui-ci précise en 5 à 7 pages le thème de recherche choisi, les orientations théoriques et méthodologiques, le cas échéant le terrain, et comporte une bibliographie des travaux consultés.
3. obtenir l'accord d'un·e enseignant·e sur ce projet : voir formulaire sur eCandidat. La liste des tuteurs/tutrices se trouve sur la [page web de la formation](#).
4. s'inscrire sur eCandidat à partir du **22 mars 2023**.

Attention : il n'est pas permis aux étudiant.e.s de notre master de suivre une autre formation diplômante en parallèle. Si vous êtes admis.e dans plusieurs formations, il sera nécessaire de faire un choix.

Dates limites de dépôt des dossiers de candidature M2 Sociologie 2023-2024 :

Les dossiers complets doivent être déposés sur eCandidat du **12 mai au 22 juin 2023**.

Une réponse concernant votre candidature sera disponible sur le site début juillet au plus tard (y compris éventuellement une invitation à reprendre votre projet ou d'ajouter un élément à votre dossier).

Pièces à déposer via eCandidat :

- Un curriculum vitae détaillé (1 à 2 page·s)
- Une lettre de motivation (1 à 2 page·s). Il est demandé au candidat ou à la candidate d'expliquer le choix de candidater à l'EHESS, et plus particulièrement au Master Sociologie. Si la formation initiale n'est pas en sociologie, il est demandé de justifier de manière argumentée cette réorientation.
- Un projet de recherche (5 à 7 pages) accompagné d'une bibliographie, et comportant la formulation d'une question de recherche ; des précisions sur le terrain de recherche envisagé et sur sa faisabilité en décrivant un matériau sur lequel va s'appuyer l'enquête (cela peut-être des archives et/ou des entretiens et/ou des données quantitatives et/ou un corpus textuel, audiovisuel et/ou un carnet de terrain réalisé à partir d'observations ethnographiques).). Il est possible d'entrer en contact avec [l'OUSCIPO](#) (Ouvroir de Sciences Sociales Potentielles de l'EHESS) qui peut accompagner la préparation d'un projet avec un ensemble de partenaires (associations, ONG, collectivités locales, entreprises, etc.). Vous pouvez consulter leurs activités sur leur [site internet](#).
- La demande d'encadrement par un·e directeur·rice de recherche complétée et signée.
- Une copie de l'ensemble des diplômes obtenus et/ou des résultats obtenus, y compris les relevés de notes. Pour les documents en langue étrangère, fournir une copie de la traduction établie par un traducteur assermenté en France.
- Pour les candidats issus d'une CPGE : attestations descriptives du parcours de formation délivrées chaque année par le Chef d'établissement mentionnant le nombre d'ECTS validés. Copie des résultats aux concours présentés.
- Liste des enseignements suivis en L1, L2, L3 ou programme officiel des études suivis à l'étranger.
- Une copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour).
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, attestation de niveau de langue française : DELF B2, TCF B2.

Orientation :

Benoît Hachet : benoit.hachet@ehess.fr